Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 28 (1877)

Artikel: Extrait du rapport sur l'administration des forêts domaniales du canton de Zurich, pendant l'exercice de 1875/76

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784153

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la théorie, l'après-midi à des exercices pratiques et des excursions. Au printemps 1877 un cours semblable a dû être spécialement consacré à la culture des bois et à la botanique forestière.

Extrait dn rapport sur l'administration des forêts domaniales du canton de Zurich, pendant l'exercice de 1875/76.

L'étendue des forêts domaniales comportait à la fin de cet exercice 5630 arp. 25,340 '□, soit 2 arp. 1566 '□ de plus qu'au commencement. L'augmentation provient de petits achats des tinés à arrondir d'anciennes parcelles. De ces forêts 5419 arp. 35,940 '□ sont situés sur le territoire zurichois et 210 arp. 29,400 '□ sur territoire badois, près de Jestetten.

Cette dernière portion située près de Jestetten est nommée le Greutholz, elle n'est pas exploitée conformément à la règle du produit soutenu et nous en faisons abstraction dans le présent extrait. Pour l'ensemble des autres forêts, les produits autorisés par le plan général d'exploitation et ceux exploités effectivement en bois de tiges, de branches et de rameaux d'après le contrôle les comptes se présentent comme suit :

		Etendue des coupes arpents	Exploitation principale moules	Produits intermédiaires moules	Total moules	Rendement. fr.	cts.
Plan d'exploitation		52,81	3873,5	1471,4	5344,9	196500.	—
Contrôle d. produits		46,16	4208,6	1740,5	5949,1	258961.	05
Différ.	en plus	—	335,1	269,1	604,2	62461.	05
	en moins	6,65	—	—	—		

En outre 72,7 moules de bois de souche ont été en partie vendus, en partie cédés comme prix de journées, est 15,688 fagots de bois d'expurgades coupés dans les jeunes fourrés ont été abandonnés aux ouvriers pour leur travail. Les produits des coupes dépassent de 8,7 % et ceux des éclaircies de 18,3 % les produits autorisés par le plan d'exploitation, et l'anticipation totale s'élève à 11 %, tandis que la surface des coupes demeure de 12,6 % au-dessous de l'étendue projetée. Cette forte différence provient des dommages considérables causés dans nos forêts domaniales par les ouragans de novembre 1875, spécialement dans les peuplements exploitables et les boisés d'âge moyen. La masse des bois renversés ou brisés dépassant à cette époque celle des arbres martelés non encore exploités, la somme des produits excède naturellement la possibilité; néanmoins comme il restait encore quelques

exploitations non achevées, on les suspendit jusqu'à un autre exercice, de là la diminution dans l'étendue des coupes.

L'excès des produits pécuniaires sur le chiffre du budget s'explique en partie par l'exploitation exagérée nécessitée par l'ouragan, mais il a sa cause principale dans la hausse des prix du bois qui comporte 14,7 %.

Produits:	Surface. forêts arp.	prairies arp.	coup. arp.	Produits en matériel bois de serv. toises	feu toises	fagots toises	Somme au total toises	p. arp. toises	tourbe toises	sable chars	litière quiut.	nomb. de plant.	pécunièress fr.	cts.
Principaux . . .	5196,79	—	46,16	1979,1	1741,3	488,2	4208,6	0,91	—	—	—	—	197601	15
Intermédiaires .		—	—	461,0	934,9	344,6	1740,5	0,33	—	—	—	—	61359	90
Accessoires . . .	—	272,86	—	—	—	—	—	—	350	4	5461	170107	16872	15
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	109	13
Total , . .	5196,79	272,6	46,16	2440,1	2676,2	832,8	5949,1	1,24	350	4	5461	170107	275942	33
Différence avec l'exercice précéd.														
en plus	—	—	—	169,7	59,0	—	191,6	—	100	4	1839	—	32690	24
en moins	—	—	—	—	—	37,1	—	—	—	—	—	7760	—	—

Les produits principaux constituent 71 % et les produits intermédiaires 29 % du produit total; le rapport des premiers aux derniers est comme 100 à 41.

La proportion des produits totaux débités en bois de service s'élève à 41 %, reste 59 % de bois à brûler, soit 45 % de buches et rondins et 14 % de fagots. Si l'on distingue les produits principaux, on trouve qu'ils ont livré 47 % de bois de service, 41 % de gros bois de chauffage et 12 % de fagots, tandis que dans les produits intermédiaires on ne peut compter que 26 % de bois de service, 54 % de gros bois de feu et 20 % de fagots.

Le rendement des produits principaux est à celui des produits intermédiaires comme 76 est à 24. Le bois de service a contribué à la valeur des premiers pour 58 %, les buches et rondins pour 35 % et les fagots pour 7 %. Le prix du bois de service est à celui du gros bois d'affouage et à celui des fagots comme 100 : 69 : 52, et si l'on fait entrer en compte le coût du façonnage du bois par les bucherons, la proportion du produit net devient comme 100 : 62 : 43.

Les prix moyens par toise de 75 pieds cubes de masse concrète et par cent fagots sont :

fr.	58. 28	pour	le bois de service des coupes;				
„	40. 10	„	gros bois à brûler	„	„		
„	30. 32	„	les fagots	„	„		
„	46. 95	„	en moyenne pour le produit des coupes;				
„	35. 27	„	„ „ „ „ „				des éclaircies;
„	43. 53	„	„ „ „ „ „				de tous les assortiments.

Le prix moyen de tous les assortiments dépasse de fr. 5. 57 par toise, ou de 14,7 % celui de l'exercice précédent. Les prix du bois de construction et de service provenant des coupes ont haussé de 15 %, celui du bois à brûler de 14 %, celui des fagots de 30 % et celui du bois d'éclaircies de 12 %. Cette hausse extraordinaire, supérieure à tout ce que l'on avait vu jusqu'ici, ne peut être attribuée que pour une faible part à la rigueur de l'hiver, car de beaucoup la plus grande partie du bois a été vendue à la fin de l'automne, ainsi donc à une époque où l'on ne pouvait pas encore prévoir la forte consommation de bois que devaient causer les grands froids de cet hiver.

Les frais d'administration et d'exploitation, les semis, les plantations, les pépinières, le soin des boisés, l'entretien et la construction des chemins, les fossés d'assainissement, le diguement des cours d'eau, etc. y compris la moitié du traitement des employés forestiers s'élèvent à la somme de fr. 56,432. 66 savoir:

Administration . .	fr.	20,376. 42	soit fr.	3. 76	par	arp.
Exploitation . . .	„	20,948. 70	„ „	3. 87	„	„
Travaux d'amélioration .	„	14,660. 44	„ „	2. 70	„	„
Divers . .	„	447. 10	„ „	—. 08	„	„
Total des frais:	fr.	56,432. 66	soit fr.	10. 41	par	arp.

Exprimés en pour cent ces frais comportent:

Frais d'administration	7,4 %	des produits bruts	et	36,1 %	des frais totaux				
„ d'exploitation	7,6 %	„	„	„	„	37,1 %	„	„	„
„ d'amélioration	5,3 %	„	„	„	„	25,9 %	„	„	„
Divers	—	„	„	„	„	0,9 %	„	„	„
Total des frais	20,5 %	des produits bruts.							

La moyenne du salaire des bucherons pour tous les assortiments revient à fr. 3. 52 par toise, toutefois il faut observer que dans les éclaircies une partie considérable du bois coupé a été vendu par tas, et que dans quelques coupes de bois résineux les branches n'ont pas été façonnées en forêt.

Le produit net est de fr. 226,159. 67 ct. au total, soit par arpent 41 fr. 73 ct. Après déduction de 6,650 fr. constituant la moitié du traitement des employés forestiers (l'autre moitié tombant à la charge des communes et des corporations propriétaires de forêts) ce produit s'élève encore à 219,509 fr. 67 ct. au total, soit par arpent à 40 fr. 50 ct. Il dépasse de 43,169 fr., soit de 24,4 % le produit de l'exercice précédent.

Conformément à l'arrêté du conseil d'état daté du 30 décembre 1876, une somme de 25,000 fr. sera prélevée sur ce bénéfice pour concourir aux frais des travaux d'endiguement qui devront être exécutés le long de la Toess dans la forêt cantonale de Kyburg, et l'on établira un compte spécial de l'emploi de cette somme.

Les ouragans de novembre 1875 ont nécessité quelques modifications au plan d'exploitation, néanmoins ces changements ne sont pas de nature à pouvoir exercer une influence considérable sur l'assiette des coupes, ou à réduire sensiblement la possibilité future. Dans les forêts où le sapin blanc et le hêtre sont fortement représentés, l'exploitation a lieu par coupes successives en vue de favoriser la régénération naturelle; en revanche on exploite par coupes rases les boisés où l'épicéa et le pin prédominent, ainsi que les taillis destinés à être convertis en futaies. En exploitant les taillis composés, on veille à ce que la coupe du sous-bois ait lieu aussi bas que possible et l'on s'efforce d'augmenter le balivage et de l'améliorer en vue des besoins de la contrée.

On ne cesse de consacrer beaucoup d'attention aux éclaircies, et dans l'exécution de ces travaux on vise en première ligne à favoriser le développement du boisé restant et à améliorer le mélange des essences.

L'expurgade de mauvaises herbes et de bois blanc qui s'opérait jadis le plus souvent pour la valeur du produit, exige d'année en année de plus grandes dépenses, parce que les salaires des ouvriers ont augmenté dans une proportion beaucoup plus forte que la valeur des bois de moindre qualité.

48,7 arpents de terrain ont été boisés artificiellement par des plantations et des semis; sur cette étendue 24 arpents étaient des récentes coupes et 24,7 arpents des champs et des prairies des anciens domaines de Buchenegg et de Guldenen. On a employé pour ces cultures, ainsi que pour compléter des cultures antérieures et des reboisements naturels, 35 livres de semences de résineux et 40 livres de graines de

bois feuillus, avec 82,700 plants de résineux et 16,700 plants de bois feuillus. Pour les semis on s'est borné à en faire dans les localités où le pin sylvestre doit former l'essence du boisé, et celles où un repeuplement trop clair dans les coupes sombres devait être complété sous l'abri des baliveaux. Le coût total des plantations et des semis sélève à 2260 fr. 27 ct., soit à 46 fr. 41 ct. par arpent, mais il faut y ajouter les dépenses, s'élevant à 432 fr. 70 ct. faites pour les expurgades dans les jeunes peuplements. Le résultat des semis et des plantations est très-satisfaisant.

L'agrandissement, le renouvellement et l'entretien des pépinières et des bâtardières ont coûté 2151 fr. 70 ct. On y a semé 187 livres de graines et repiqué 176,352 plants. La réussite est bonne en général, cependant, les plants repiqués au printemps dernier n'ont eu qu'un faible accroissement en raison du temps humide qui a précédé l'été. L'argent dépensé pour les pépinières a été presque entièrement couvert par la vente des plants.

Les chemins forestiers nouvellement établis ou foncièrement corrigés ont une longueur de 14,220 pieds et ont coûté 6369 fr. 55 ct. La plus grande partie de ces chemins n'a pas pu être immédiatement empierrée. Les frais d'entretien des chemins se sont élevés à 2,746 fr. 11 ct.; ainsi le total des dépenses pour les établissements de dévestiture des forêts s'élève à 9,115 fr. 66 ct., soit à 1 fr. 68 ct. par arpent.

On a établi des fossés d'assainissement sur une longueur de 1750 pieds et pour le prix de 95 fr. 35 ct.; ils ont été creusés essentiellement sur les parties humides des domaines récemment acquis et sur les surfaces de glissement de juin 1876. L'entretien des anciens fossés a coûté 365 fr. 40 ct. et l'on a dépensé en outre 207 fr. 20 ct. pour des travaux provisoires d'endiguement le long de la Toess et de la Kempt.

Les sommes consacrées à l'amélioration des forêts se répartissent comme suit entre les diverses catégories de ces travaux:

	au total: frs.	cts.	par arpent: frs.	cts.	% des dépenses.
Semis, plantations et expurgades	2,260.	27	—.	41	15,4
Pépinières	2,151.	72	—.	40	14,7
Construction et entretien des chemins	9,115.	66	1.	68	62,3
Fosses d'assainissement et digues	460.	75	—.	08,5	3,1
Entretien des limites	19.	25	—.	00,3	0,1
Travaux d'arpentage et de taxation	17.	55	—.	00,3	0,1
Divers	636.	24	—.	12	4,3
	14,661.	44	2.	70	—

Les gardes forestiers de l'état ont dénoncé 46 délits durant l'exercice de 1876. Les auteurs de 5 délits n'avaient pas été découverts, mais les rapports désignaient les auteurs des 41 autres. Dans 20 cas il s'agissait de détournements de bois; deux cas étaient des vols de plants; un cas le fauchage non autorisé d'une parcelle d'herbe; un l'enlèvement de terre dans une gravière, 22 cas n'étaient que de simples infractions aux règlements de police forestière. La valeur des produits enlevés à été taxée par les gardes à 56 frs. 95 cts. et celle du dommage indirect à 17 frs. 50 cts. Les dédommagements alloués à l'administration forestière cantonale s'élèvent à 21 frs. 15 cts., les amendes prononcées à frs. 94, plus 4 jours d'emprisonnement.

Le gel, la neige et le givre n'ont pas causé de grands dommages durant cet exercice; en revanche quelques forêts domaniales, particulièrement celles situées sur le Zurichberg et celle du Hard près d'Embrach, ont été sérieusement ravagées par les ouragans de novembre; dans la forêt du Hard les dommages sont assez graves pour qu'on s'en aperçoive longtemps encore, et qu'il en résulte une diminution notable de l'accroissement. Les désastres causés au mois de juin par l'inondation de la Tœss et en parti aussi de la Kempt dans les forêts domaniales de Kybourg, sont très-considérables, des digues ont été renversées, des terrains enlevés, les routes détruites. Les 25,000 frs. prélevés sur le produit net des forêts domaniales ne suffiront pas pour la reconstruction des routes et de rétablissement des digues emportées. Quoique moins frappant au premier abord, le dommage résultant des glissements de terrain causés par les fortes pluies est aussi très-considérable, ce sont encore les forêts de Kybourg, qui, avec celles de Tœss et de Hegi en ont le plus souffert.

Pendant l'été de 1876 le feuillage des arbres forestiers a conservé une beauté et une fraîcheur inaccoutumée; néanmoins l'accroissement annuel dépasse à peine l'accroissement moyen. Le temps couvert et humide de la fin du printemps et la grande sécheresse du mois d'août n'ont pas été très-favorables à la végétation.

Les insectes n'ont pas causé de sérieux dommages. Le hanneton même, dont on attendait dans quelques districts la forte apparition tris annuelle, a souffert du temps humide et n'a fait que peu de dégats.

Dans plusieurs localités on n'a pas pu achever à temps la vidange des bois, parce qu'au printemps les routes sont restées très-longtemps détrempées.